



**Christiane TAUBIRA**  
**Députée de Guyane**  
**Commission des Affaires étrangères**

Cayenne ce 3 Février 2010

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Je prends connaissance de votre diatribe aussi irrationnelle que vindicative et infondée. Nous connaissons les personnes qui vous soufflent ces messages de haine, ne reposant sur rien. Cela fait quelques mois qu'ils se déchaînent sur moi, à la faveur d'internet. Cela coïncide pas mal depuis quelques temps avec les intérêts officiels. Vous devriez vous demander quelles sont leurs motivations. Quelques suggestions : et si leur suprématie se trouvait en danger lorsque règne la fraternité en Guyane? et si le premier souci de vos conseillers était surtout de vous empêcher de vous affranchir de leur influence, en combattant les rapprochements qui vous permettent d'agir sans dépendre d'eux? D'où leurs efforts soutenus pour nourrir un discours tribaliste, qui enferme chacun dans la prison de la haine des autres. On sait les résultats que donnent de tels comportements dans certains pays d'Afrique et d'Asie du Sud-Est. Ce sont des pratiques assez courantes, dans de nombreux pays, de la part de ceux qui sont incapables de se prévaloir d'une autorité morale, et ne peuvent dominer qu'ainsi, en divisant.

Je me contenterai de vous inviter à vous référer à des faits plutôt que de propager des contre-vérités que certains pourraient appeler des cancanes. Par exemple je vous propose de relire (ou de lire) l'article premier de la loi dite 'Taubira', où sont incluses les populations amérindiennes. Cette loi remonte à 2001 avec une première lecture en février 1999. Pour ce qui concerne le nom de l'aéroport, j'ai organisé un concours académique en 2004 et le dossier sélectionné en 1er prix proposait de donner à l'aéroport le nom de l'Amérindien Cépérou. L'un des arguments majeurs de ce choix était qu'aucun des aéroports d'Amérique du Sud ne portait de nom Amérindien. Au fait, je ne vous ai pas entendu à cette époque! Mais c'est vrai que de telles actions de ma part ne collent pas avec la propagande de vos conseillers en tribalisme. Pour votre information, c'est la Chambre de Commerce et d'Industrie qui a décidé récemment de donner à l'aéroport le nom de Félix Eboué. Je ne prends aucune part, sous aucune forme, aux délibérations de la CCIG! Et si j'avais eu la moindre influence, vous imaginez bien que j'aurais plutôt fait valoir le choix de ce concours académique que j'avais organisé avec tant de difficultés! Quant au drapeau qui vous procure des fureurs, il vous a complètement échappé que je ne suis membre ni du Conseil général, ni de l'UTG. On croyait jusqu'alors que c'est l'amour qui rendait aveugle. En fait, c'est la haine! Donc soit vous êtes désinformé, ce qui est grave lorsqu'on écrit dans un magazine; soit vous désinformez délibérément, mais cela devient une question de déontologie.

Je pourrais aussi vous renvoyer vers de nombreux écrits et déclarations, certains datant d'avant même que je n'aie été élue Députée et d'autres publiés très largement depuis. Vous pouvez aussi aller lire la Motion sur l'identité que j'ai défendue au Congrès de septembre

2009. Sans doute que ma notoriété nationale et internationale dérange considérablement ceux qui ont intérêt à ce que ce pays demeure sous étoile. Cela fera rire sans doute beaucoup de monde que vous ignoriez à ce point mes prises de position.

Je ne mettrai pas en avant mes nombreuses amitiés avec des Amérindiens. Je laisse cet exercice à ceux qui, justement, enferment les uns et les autres dans des définitions ethniques. Pour moi, nous sommes Guyanais, et je rappelle volontiers que nous avons su bâtir ce pays en construisant une société originale, à partir du socle amérindien, entre gens venus de partout. Et c'est la puissance de ce pays. Vous n'avez pas remarqué non plus, que mon Mouvement politique, créé en 1992, porte pour nom l'un des mots communs aux langues Kalin'a et Créole ? Il ne vous est pas interdit de vous intéresser aux diverses actions que j'ai entreprises pour l'état civil des Amérindiens et des Bushinengue (amendement de décembre 1997 et loi de mars 1998); des multiples démarches entreprises auprès du Tribunal (JDN) et de la Préfecture (régularisations négociées avec des Chefs coutumiers); recherche de financement de services collectifs (eau potable, programmes de santé publique...). La liste est conséquente. Vous devriez interroger ceux des vôtres qui savent qu'ils peuvent avoir recours à moi, très largement en-dehors de ma circonscription qui, je vous le rappelle se limite à Cayenne et Macouria. Faites-le donc, au lieu de macérer dans la détestation que vous insufflent ceux qui s'arrangent pour que vous restiez subalternes, et gardent, eux, la direction de tout. J'espère que vous aurez le courage de l'honnêteté et que vous publierez un rectificatif dans votre prochain numéro.

Mais même si vous choisissiez de continuer à vous perdre dans le mensonge et la propagande, vous ferez plus de tort à vos enfants que vous ne pouvez m'en faire, car c'est leur avenir que vous bouchez avec cette haine stérile et injustifiée, au lieu de leur ouvrir l'ensemble du pays et donc de varier leurs choix de vie. Vous devriez d'ailleurs vous méfier, car les jeunes, et les jeunes Amérindiens comme les autres, sont familiers des sources multiples d'information, et ils découvriront tous seuls vos mensonges. Vos conseillers en discorde auront déjà accompli leurs méfaits, mais vous, vous aurez durablement perdu en respectabilité.

Une belle lueur: grâce à vos calomnies, je découvre « Lunès<sup>1</sup> », sa pensée vigoureuse et sa clairvoyance sur la société guyanaise. J'en suis tellement ravie que j'ose vous dire merci!

Christiane Taubira  
Députée de Guyane

---

<sup>1</sup> Internaute ayant réagi à votre article, que vous avez intégralement posté sur le site 97320.com : [http://www.97320.com/Le-Conseil-general-adopte-le-drapeau-guyanais\\_a3504.html](http://www.97320.com/Le-Conseil-general-adopte-le-drapeau-guyanais_a3504.html)